

# La lettre du DSC GrDF

## Accord ÉGA PRO à GrDF

FO Énergie et Mines fut signataire du précédent accord.

Qu'en sera-t-il de celui-ci ?

Bien que les deux accords du distributeur aient été négociés en parallèle, nous pouvons nous satisfaire du résultat. En effet, la Direction a mesuré les incidences qui auraient pu amener les organisations syndicales à ne pas parapher cet accord.

**Pour GrDF, FO Énergie et Mines a signé cet accord qui dans son contenu améliore le précédent.** Pour autant, nous ne sommes pas dupe, tout ne sera pas forcément atteint à 100 %. Toutefois, nous prenons acte de la volonté de la Direction de continuer à l'améliorer sur les domaines suivants :

- Féminiser le personnel pour arriver à 25 %
- Féminiser les instances de direction à hauteur de 25 %
- Recruter des femmes dans le cœur de métier aux environs de 25 %
- Maintenir l'égalité de la rémunération à + ou -1 %.

## Accord sur le handicap à GrDF

Le nouvel accord handicap 2013 – 2016 vient de passer pour avis au CCE de GrDF.

FO Énergie et Mines regrette que la Direction n'ait pas voulu réaliser un accord mixte. De ce fait, FO Énergie et Mines s'est efforcé de garantir les mêmes attendus dans les 2 accords du distributeur.

FO Énergie et Mines a insisté pour que cet accord soit tourné résolument sur du qualitatif dès l'instant où nous approchons des 6 % d'emplois au sein de notre entreprise comme le prévoit la loi.

En effet, ce nouvel accord devrait afficher à terme un taux légèrement supérieur à 5 %.

**FO Énergie et Mines a signé cet accord, car il devrait conduire à un recrutement de 31 emplois pour 2013, dont 10 alternants, et le remplacement de 18 départs en inactivité.**

FO Énergie et Mines continuera de travailler dans les différents groupes de suivi afin que cet accord soit une véritable réussite sur le plan quantitatif et qualitatif.



**Bernard GEGOUT**  
Délégué Syndical Central GrDF  
Tel : 07 60 43 50 92  
Email : [bernard.gegout@grdf.fr](mailto:bernard.gegout@grdf.fr)

## Journée Solidarité à GrDF

Comme pour l'ATT, la Direction de GrDF continue de revoir tous les accords qui avaient signés dans le cadre du Service Commun. La journée solidarité en fait partie.

Si FO Énergie et Mines comprend qu'il est nécessaire de prévoir dans le budget la situation de nos anciens, **rien n'interdit à la Direction de prendre à sa charge cette journée. C'est dans ce sens que nous avons fait et donné notre avis au CCE de GrDF.**

En étant provocateur un temps soit peu, nous avons même indiqué à la Direction que l'ensemble du personnel aurait pu soutenir cette décision unilatérale de l'employeur.

## Avancements aux choix pour 2013

La Direction de GrDF a fait une seule et unique proposition en commun avec ERDF. Pour rappel, la proposition correspond au taux d'avancements de 2012, avec la reconduction d'un taux de 1 % complémentaire qui devrait permettre de solutionner quelques difficultés ici ou là dans certaines Unités ou Services.

**FO Énergie et Mines n'apposera pas sa signature sur cet accord.** Suite à la recommandation de la Branche, la proposition des employeurs ne contribue même pas à palier une partie de la perte engendrée pour les salariés.

En effet, la Direction nous explique que l'ensemble des taux proposés correspond à un taux proche, voire au delà de 3 %.

**Oui peut être, mais pour combien d'agents ?**

La Direction avait la possibilité de faire plus, mais elle préfère, sans nul doute, remonter plus de dividendes à la tête de groupe.

**FO Énergie et Mines ne veut pas être l'Organisation Syndicale qui accepterait la baisse du pouvoir d'achat des salariés.**